

Toulouse, le 28 octobre 2024

Arrêté n° A33-2024

Portant sur l'extension du réseau EU chemin Entéoule à Lévigac/Save

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L 1331-1 et suivants du Code de la Santé Publique ;

Vu le Règlement Intérieur du Service d'Assainissement Collectif du 13 février 2013 ;

Vu les statuts de Réseau31 ;

Vu les compétences transférées par la Commune de Lévigac en matière d'assainissement collectif ;

Vu le Marché de travaux n°127A2022 notifié le 06/02/2023 à l'entreprise CEGETP (Travaux hydrauliques courants)

Vu l'arrêté de voirie n°LV 24 08 08 11 pour la réalisation de travaux sur le domaine public ;

Vu les arrêtés de voirie portant réglementation de la circulation et du stationnement de la commune de Lévigac en date du 04/09/2024 ;

Considérant que le montant de l'opération n°31297-12 « Extension du réseau d'assainissement chemin En téoule » sur la commune de Lévigac s'établit à 99 921.90 € HT ;

Considérant que la maîtrise d'œuvre de cette opération a été assurée par RESEAU31 ;

Considérant que les travaux d'extension du réseau de collecte des eaux usées chemin En téoule sur la commune de Lévigac (OP n°31297-12) ont été réceptionnés sans réserves le 01/10/2024

Considérant que cette opération est constituée des travaux suivants :

- Pose d'un réseau gravitaire de Ø 200 mm PVC CR16 sur une longueur de 200 ml
- Le raccordement de 8 habitations

Arrête

Article 1 : La mise en service du réseau de collecte des eaux usées chemin En téoule sur la commune de Lévigac est fixée à compter de la date de l'arrêté ;

Article 2 : Le délai de deux ans fixé par l'article L 1331-1 du Code de la Santé Publique pour raccorder les propriétés desservies par ce réseau court à compter de la date d'entrée en vigueur de cet arrêté mentionné à l'article 1 ;

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché et notifié aux intéressés.



Patrice LAGORCE
Vice-Président

Annexe(s) : Fiche technique ouvrage



FICHE TECHNIQUE OUVRAGE

OP N° 31297-12

Lévignac- Extension du réseau EU Entéoule tranche 2

DATE MISE EN SERVICE (date de réception): 01/10/2024

Adresse de localisation : Chemin Entéoule

Dénomination ouvrage : Réseau assainissement

Constructeur : CEGETP marché 127A2022

Travaux :

- Création d'un réseau de collecte EU sur 200 ml en PVC DN 200
- Raccordement de 8 habitations existantes en PVC CR16
- Création de 4 regards de visite DN 1000



Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : SMEA31 - SERVICE MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE HAUTE GARONNE
Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	A33_2024
Objet :	MISE EN SERVICE EU LEVIGNAC SUR SAVE
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-10-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.8 - Environnement
Identifiant unique :	031-200023596-20241028-A33_2024-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 031-200023596-20241028-A33_2024-AR-1-1_0.xml	text/xml	854 o
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : A33_2024 Mise en service EU En Teoule à Levignac.pdf Nom métier : 99_AR-031-200023596-20241028-A33_2024-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	411.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 décembre 2024 à 15h35min18s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 décembre 2024 à 15h36min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 décembre 2024 à 15h36min47s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	6 décembre 2024 à 15h36min51s	Reçu par le MI le 2024-12-06